

Le développement du néolibéralisme après 1973 et le secteur social

Raymond Curie

Si l'on veut comprendre les changements économiques et politiques qui se sont déroulés ces trente dernières années à l'échelle internationale et le développement de la mondialisation, que certains appellent globalisation, il faut remonter à la période charnière de septembre-octobre 1973¹. C'est en effet à cette époque que se sont produits deux événements majeurs, que la plupart des experts économiques et politiques tarderont à relier et qui seront à l'origine du développement des politiques néolibérales : la guerre israélo-arabe en octobre, qui va entraîner par contrecoup une crise économique sans précédent avec l'augmentation du prix du baril de pétrole, et le coup d'État de Pinochet au Chili en septembre.

Les monétaristes américains (*Chicago-boys*) influencés par Milton Friedman² viennent au Chili pour tester grande

nature une véritable politique néolibérale avec ses deux piliers : d'un côté, dérégulation des marchés, retrait de l'État au maximum, et de l'autre, répression accrue avec la mise en place d'un dispositif militaire et policier renforcé. Cette expérience chilienne va permettre ensuite, dans les années 1980 et 1990, aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, avec Ronald Reagan et Margaret Thatcher notamment, de développer des politiques néolibérales. Les services publics de ces pays vont être gravement affectés et des grèves dures toucheront la Grande-Bretagne, comme la grande grève des mineurs.

Cette politique restera cependant cantonnée à l'Ouest et dans la zone d'influence américaine jusqu'en 1992. En effet, jusqu'à cette époque, le bloc de l'Est et la zone d'influence soviétique empêchaient l'extension de la mondialisation. Depuis

Raymond Curie, sociologue et formateur à l'ARFRIPS Lyon et à l'université Lyon II dans le cadre d'un partenariat pédagogique. Dernier ouvrage paru : *Le travail social à l'épreuve du néolibéralisme : entre résignation et résistance*, Paris, L'Harmattan 2010.

ARFRIPS, ITS Lyon Caluire, 78 quai Clémenceau, 69300 Caluire.
r.curie@arfrips.fr

1. Naomi Klein, *La stratégie du choc*, Arles, Actes Sud, 2008.

2. Milton Friedman, économiste américain ayant fait partie du groupe du Mont-Pèlerin en Suisse après 1945. Ce groupe, confronté au keynésianisme et aux idées sociales-démocrates très influentes à l'époque, a théorisé le développement du néolibéralisme.

1989 (chute du Mur de Berlin), mais surtout depuis décembre 1991 (dissolution de l'URSS), la mondialisation va pouvoir se développer à l'échelle de la planète.

L'année 1992 sera marquée par l'approbation du traité de Maastricht (le référendum en France étant majoritaire de justesse). À partir de cette date, ce que l'on va appeler les critères de Maastricht – notamment les normes ISO (*International Organization for Standardization*) – mais aussi les logiques de la démarche qualité et de l'évaluation vont peser sur les politiques des États européens dans une orientation néolibérale de RCB (Rationalisation des choix budgétaires). Depuis 1995, l'OMC (Organisation mondiale du commerce) influence les politiques des États : une directive particulière, l'AGCS (Accord général sur le commerce et les services), en remettant en cause le sens même des services publics, permet de faire accréditer l'idée que tous les secteurs, privés comme publics, doivent être rentables. Alors que par son origine et son orientation, un service public n'a pas vocation à l'être.

Les conséquences pour le secteur social en France vont être notables. Le terme de service d'intérêt général va aussi être employé par les partisans de la remise en cause de la logique de service public. Cette logique touche ainsi à présent le secteur public et privé du travail social.

**LES POLITIQUES SOCIALES EN FRANCE
DEPUIS 1981 : LE DÉVELOPPEMENT
DE DEUX LOGIQUES
(TRAVAIL SOCIAL/INTERVENTION SOCIALE)**

De 1981 à 1984, la gauche au pouvoir va essayer de se démarquer des pays voisins dans une orientation plus sociale de sa poli-

tique. Cependant, en 1984, François Mitterrand, confronté aux résistances nationales et européennes, alignera petit à petit la politique française sur une logique sociale-libérale, embryonnaire dès 1982 et amplifiée en 1984, sous la contrainte d'une dominante européenne néolibérale. Concrètement, la mise en place de la première décentralisation va accompagner l'élaboration de la politique de la Ville. C'est dans ce cadre-là que les premiers dispositifs d'intervention sociale vont apparaître (missions locales, DSQ, OPE...). Jusqu'à cette période, seul le travail social existait ; c'est un premier pas vers une autre logique, qui s'intéresse plutôt aux symptômes des problèmes.

Le travail social a marqué le champ de la protection de l'enfance, celui du handicap et, à un degré moindre, celui de « l'exclusion³ ». Plusieurs critères le déterminent : long terme, qualification, accompagnement, relation d'aide, recherche des causes des problèmes.

L'intervention sociale a commencé d'abord dans le champ de la politique de la Ville, puis dans celui du secteur de « l'exclusion », après la loi 2002-2. Cette logique tente de s'implanter et d'orienter le secteur social classique. Elle est une conséquence pratique des idées néolibérales. Ses critères sont les suivants : court terme, compétence, suivi, relation de service et intérêt aux symptômes des problèmes.

La loi sur le RMI de 1988 et celle contre l'exclusion de 1998 vont permettre de développer des dispositifs spécifiques, avec comme logique l'intervention sociale.

Cependant, dans les faits, que ce soit dans le champ de la politique de la Ville ou dans

3. Robert Castel, « Du travail social à la gestion sociale du non-travail », *Esprit*, mars-avril 1998. Michel Autès, « Les métamorphoses du travail social », dans *Les mutations du travail social, dynamique d'un champ professionnel*, Paris, Dunod, 2000.

celui de l'insertion/exclusion, des articulations des deux approches seront mises en place par les travailleurs sociaux classiques – les intervenants sociaux, quant à eux, privilégiant plutôt la seconde approche. Depuis la loi 2002-2, la nouvelle logique a imposé un peu plus de contraintes aux institutions⁴ (notamment les contrats, la démarche qualité et l'évaluation) qui tendent à développer des logiques standardisées, reproductibles quel que soit le type de structure. D'autres constats font apparaître que des postes de faisant fonction se développent au détriment d'emplois qualifiés, des chefs de service venant de secteurs hors travail social font leur apparition, privilégiant management et démarche qualité au détriment des fondamentaux du travail social.

Dans les ESAT, la logique de la rentabilité amène les directions à sélectionner les personnes handicapées, ce qui va à l'encontre des orientations définies à l'origine de ces établissements. Par ailleurs, le profil de poste des éducateurs évolue, des responsabilités d'actions, de projets leur sont confiées, des coordinations également : confier plus de responsabilités peut être une approche intéressante mais le risque est qu'à terme, le face-à-face avec les personnes accueillies se réduise au minimum et qu'il y ait moins de postes d'éducateurs. C'est la porte ouverte aux faisant fonction ou aux niveaux 4 et 5 moins rémunérés. Si bien que dans les équipes, certains clivages apparaissent, lorsque les tensions sont au maximum, entre ceux qui veulent appliquer une logique d'évaluation avec des critères standardisés et ceux qui, au contraire, questionnent cette logique et proposent une alternative issue du terrain pour construire une évaluation plus réaliste. En bref, la tendance dominante requise : c'est faire

plus avec moins de moyens. Dans ces conditions, la relation éducative, pourtant indispensable, et le temps qu'elle nécessite n'apparaissent plus comme une priorité.

À l'heure actuelle, des tenants du travail social classique résistent et réaffirment les fondamentaux du secteur tout en étant conscients de la nécessité de les adapter à la société contemporaine. Des collectifs se sont créés au niveau régional, mais également au niveau national, comme le MP4 (Mouvement pour une parole politique des professionnels) ; enfin, l'Appel des appels regroupe différents secteurs (santé, social, culture, éducation, justice...) et organise diverses initiatives. Cette année aussi, les organisations syndicales ont mobilisé les salariés pour la défense de la convention collective 66 et les collectifs étudiants ont été réactivés à la suite de la remise en cause de la gratification des stages. La crise économique de 2008 peut permettre aux professionnels du social d'avoir un discours un peu plus audible auprès des décideurs politiques et des responsables administratifs.

En effet, c'est le néolibéralisme qui est remis en cause, c'est donc cette logique qui doit être critiquée dans les dernières lois votées, notamment la loi 2002 et les deux lois de 2007 : sur la protection de l'enfance et sur la prévention de la délinquance.

Bien qu'il ne faille pas opposer en noir et blanc, en bien et mal les deux approches en question (dans le secteur social, pour certaines situations minoritaires, la logique de l'intervention sociale suffira, pour d'autres situations plus fréquentes, c'est la logique du travail social qui doit perdurer), il ne faudrait pas qu'à terme, la logique de l'intervention sociale se substitue à celle du travail social.

4. Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social*, Paris, La Découverte, 2007.